



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**AVENANT N°2**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)**

Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 BONNEUIL-EN-France  
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,  
**M. BENOIT JIMENEZ**

**B - Identification du titulaire du marché public**

**ARTELIA (mandataire du groupement)**

Département Eau & Génie Urbain  
47, avenue de Lugo, CS 20349 94 607 Choisy-le-Roi  
Tel. : 01 77 93 78 99 Fax : 01 77 93 77 95

SIRET 444 523 526 00804 RCS BOBIGNY

**AFA ARCHITECTES (cotraitant)**

47, avenue de Lugo, CS 20349 94 607 Choisy-le-Roi  
Tel. : 01 77 93 76 77 Fax : 01 77 93 76 98

SIRET 478 055 866 00022 RCS CRETEIL

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public :**

**Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception réalisation d'une canalisation dans le cadre de l'extension de la station de dépollution des eaux usées à Bonneuil-en-France (OPE 500B)**

■ **Date de notification du marché public :** 20/04/2018

■ **Durée d'exécution du marché public :** Voir article 3 de l'Acte d'Engagement du marché

■ **Montant initial du marché public :**

- Montant HT : 375 562,50 €
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant TTC : 450 675,00 €

**D - Objet de l'avenant**

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Le présent avenant n°2 a pour objet d'ajuster certaines quantités prévues au détail estimatif et de supprimer certaines prestations annexes. Il a pour objet de rectifier, à la marge et de manière non substantielle, les prestations effectuées dans le cadre du marché public.

Le présent avenant a pour objet de contractualiser :

1 / La formulation du béton bas carbone : Analyse de la demande d'agrément, validation de la formulation, établissement de la méthode performentielle pour justifier d'une classe d'exposition en XA3, contrôle de la qualité d'exécution, contrôle du DOE. **Montant de la prestation** : 23 220,00 euros HT

2 / La présence de forage sur le tracé du microtunnelier : vérification du récolement des forages, suivi du passage d'exécution du microtunnelier, contrôle des procédures d'exécution au passage du microtunnelier, assistance au maître d'ouvrage lors des échanges avec les partenaires extérieurs. **Montant de la prestation** 10 630,00 euros HT

3 / La modification du tracé de raccordement au puits amont : analyse des modifications du tracé, proposition de la modification du tracé, assistance lors des échanges avec les entreprises en charge des travaux en amont. **Montant de la prestation** : 12 300,00 euros HT

4 / L'analyse du passage du convoi sur l'ouvrage d'art. **Montant de la prestation** : 4 830,00 euros HT

Total des prestations supplémentaires : 50 980,00 euros HT

Pour le contrôle d'exécution des travaux, 36 mois étaient prévus pour la réalisation de cette phase. Or, les travaux se sont déroulés sur 20 mois, à raison de 6 020 euros HT / mois soit un montant de 120 400 euros au lieu de 216 720 euros.

Le montant total de la rémunération sans révision s'élève à 345 062,50 euros HT.

Le détail des modifications est fourni en annexe du présent avenant. Cet avenant n°2, réduit le montant global du marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

- Montant HT initial des prestations : 375 562,50 €
- Montant HT des prestations après avenant n°1 : 390 402,50 €
- Montant HT de l'avenant n°2 : - 45 340,00 €
- Nouveau montant HT du marché : 345 062,50 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant des prestations après avenant n°1 : - 11,61 %

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

**E - Signature du titulaire du marché public.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Emmanuel CORNUT Directeur Département Eau & Génie Urbain ARTELIA		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.


**F - Signature du pouvoir adjudicateur**

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le .....

Signature :

**Benoit JIMENEZ,**  
Président du Syndicat  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**AVENANT N°2**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)**

Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 BONNEUIL-EN-France  
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,  
**M. BENOIT JIMENEZ**

**B - Identification du titulaire du marché public**

**ARTELIA (mandataire du groupement)**

Département Eau & Génie Urbain  
47, avenue de Lugo, CS 20349 94 607 Choisy-le-Roi  
Tel. : 01 77 93 78 99 Fax : 01 77 93 77 95

SIRET 444 523 526 00804 RCS BOBIGNY

**AFA ARCHITECTES (cotraitant)**

47, avenue de Lugo, CS 20349 94 607 Choisy-le-Roi  
Tel. : 01 77 93 76 77 Fax : 01 77 93 76 98

SIRET 478 055 866 00022 RCS CRETEIL

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public :**

**Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception réalisation d'une canalisation dans le cadre de l'extension de la station de dépollution des eaux usées à Bonneuil-en-France (OPE 500B)**

■ **Date de notification du marché public :** 20/04/2018

■ **Durée d'exécution du marché public :** Voir article 3 de l'Acte d'Engagement du marché

■ **Montant initial du marché public :**

- Montant HT : 375 562,50 €
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant TTC : 450 675,00 €

**D - Objet de l'avenant**

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Le présent avenant n°2 a pour objet d'ajuster certaines quantités prévues au détail estimatif et de supprimer certaines prestations annexes. Il a pour objet de rectifier, à la marge et de manière non substantielle, les prestations effectuées dans le cadre du marché public.

Le présent avenant a pour objet de contractualiser :

1 / La formulation du béton bas carbone : Analyse de la demande d'agrément, validation de la formulation, établissement de la méthode performentielle pour justifier d'une classe d'exposition en XA3, contrôle de la qualité d'exécution, contrôle du DOE. **Montant de la prestation** : 23 220,00 euros HT

2 / La présence de forage sur le tracé du microtunnelier : vérification du récolement des forages, suivi du passage d'exécution du microtunnelier, contrôle des procédures d'exécution au passage du microtunnelier, assistance au maître d'ouvrage lors des échanges avec les partenaires extérieurs. **Montant de la prestation** 10 630,00 euros HT

3 / La modification du tracé de raccordement au puits amont : analyse des modifications du tracé, proposition de la modification du tracé, assistance lors des échanges avec les entreprises en charge des travaux en amont. **Montant de la prestation** : 12 300,00 euros HT

4 / L'analyse du passage du convoi sur l'ouvrage d'art. **Montant de la prestation** : 4 830,00 euros HT

Total des prestations supplémentaires : 50 980,00 euros HT

Pour le contrôle d'exécution des travaux, 36 mois étaient prévus pour la réalisation de cette phase. Or, les travaux se sont déroulés sur 20 mois, à raison de 6 020 euros HT / mois soit un montant de 120 400 euros au lieu de 216 720 euros.

Le montant total de la rémunération sans révision s'élève à 345 062,50 euros HT.

Le détail des modifications est fourni en annexe du présent avenant. Cet avenant n°2, réduit le montant global du marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

- Montant HT initial des prestations : 375 562,50 €
- Montant HT des prestations après avenant n°1 : 390 402,50 €
- Montant HT de l'avenant n°2 : - 45 340,00 €
- Nouveau montant HT du marché : 345 062,50 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant des prestations après avenant n°1 : - 11,61 %

**E - Signature du titulaire du marché public.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Emmanuel CORNUT Directeur Département Eau & Génie Urbain ARTELIA		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur**

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le .....

Signature :

Benoit JIMENEZ,  
  
Président du Syndicat  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Maire de GARGES-LES-GONNESSE  
Président du Syndicat